

Savez-vous planter les choux? : mars ou avril?...

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **14 (1984)**

Heft 3

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Savez-vous planter les choux?

Michèle Dizerens-Sugnaux

Mars ou avril?...

Qu'ils se complètent ou se contredisent entre eux, les dictons du mois de mars ne manquent pas. En voici quelques-uns parmi les plus connus: «Mars emplit les mares et avril les vide», «Autant de brouillard en mars, autant de gelée en mai». Ou: «Que mars veuille ou non veuille, il faut qu'avril feuille». Et encore: «Mars venteux, avril pluvieux, font le mai gai et gracieux». On peut dire que les proverbes de mars sont aussi nombreux que les travaux de jardinage: il n'y a donc pas un instant à perdre si nous voulons tous arriver ensemble au mois d'avril!

Une fenêtre fleurie pour rêver en attendant le printemps.



Plantes d'appartement

Si vous désirez récupérer les oignons à fleurs actuellement fanés, il faut les arroser et leur donner un peu d'engrais; vous pourrez les mettre à sécher sur claie d'ici un mois et les resserrer à l'automne. Rempotez vos plantes vertes avant qu'elles ne produisent de nouvelles pousses. Pour les plantes à fleurs, cette opération s'effectuera après la floraison.

Au jardin

Poireaux, laitues, choux, épinards, fenouil, etc. peuvent être semés. Préférez néanmoins avril pour ces semis: mars nous réserve souvent des surprises glaciales.

Vous pouvez commencer à tailler vos rosiers autour du 15. Si vous faites une taille courte, les fleurs apparaîtront plus tard, mais seront plus belles. Une taille longue au contraire donnera des fleurs précoces et en plus grand nombre.

Quelques fleurs peuvent être semées, telles les phlox vivaces, les ancolies, les muflers, les soucis doubles. Mais comme pour les légumes, ne soyez pas trop pressés: les semis d'avril ne fleurissent pas plus tard que ceux de mars. Les premières tontes des gazons commencent; c'est également le bon moment pour faire un apport d'engrais-désherbant après une scarification.

Après le rude hiver que nous avons connu, il est possible qu'un arbre ou arbuste dépérisse ou même soit mort. S'il est bien placé vous pouvez l'utiliser comme support à un arbrisseau sarmenteux comme le rosier multiflore ou le lierre dentato variegata.

Terrasses et balcons

En vue de leur mise en place en mai et seulement après les avoir taillés et repotés, placez vos géraniums et fuchsias dans un endroit clair, mais à peine tempéré.

Si vous avez des arbustes à feuillage persistant sur votre terrasse ou balcon, mars est la bonne époque pour les rabattre et leur donner la forme désirée.

Le truc du mois

L'euphorbe, que l'on appelle également poinsettia ou étoile de Noël se taille à la fin de l'hiver. Pour empêcher le liquide laiteux de s'échapper aux endroits des tailles, coagulez cette sève à la flamme d'une bougie.

M. D.-S.

Vieillesse et logement

Un nombreux public s'est retrouvé à Lutry, mercredi 25 janvier, au Caveau de la Maison de Paroisse et des Jeunes pour assister à un débat organisé par le parti socialiste local sur le thème «Vieillesse et logement». Se trouvaient face à face MM. Jacques Bonard, docteur en droit et Pierre Gilliard, sociologue, professeur à l'Université de Lausanne.

Pour résoudre le problème du logement des personnes du 3^e âge, M. Gilliard préconise, d'une part, l'extension des soins à domicile, qui permettrait souvent aux personnes âgées que l'on hospitalise de rester chez elles. A la solution qui consiste à créer des maisons de retraite, M. Gilliard préfère la création de logements intégrés, prévus dans des immeubles habités par des personnes de tout âge, et aménagés (à peu de frais) pour faciliter la vie des personnes âgées. Des expériences dans ce sens sont en cours en France notamment. Elles donnent des résultats prometteurs.

M. Bonard présente les deux projets dont il est le promoteur, l'un à Aigle, *Les Chênes verts*, («Aînés» N° 2/83), l'autre à Lausanne, *Les Séquoias*. Il s'agit de deux ensembles d'appartements d'une à quatre pièces, assortis d'un restaurant, de locaux communs pour des activités diverses et d'un centre médicalisé. Ces projets semblent assurés d'un vif succès puisque les demandes de renseignements et les inscriptions affluent.

Une discussion suivit les exposés; nombre de questions ont porté sur le financement des projets de M. Bonard.

En simplifiant les choses, le dilemme appartements intégrés-cités de vieillesse pourrait se résumer comme suit:

les résidences que propose M. Bonard peuvent combler les vœux d'une frange de la population, celle qui dispose d'une certaine aisance financière et qui fait le choix de vivre en quelque sorte en vase clos, entre gens âgés; les appartements intégrés, une solution peu coûteuse, qui permet aux personnes âgées de rester chez elles et convient à celles qui tiennent à rester en contact quotidien avec la vie active.

André Guex